UFF ACTIONS FRANCE (part N)

Objectif de gestion

Le FCP a pour objectif de rechercher la performance à long terme sans référence à un indice à travers une exposition orientée au minimum à 60% sur le marché des actions françaises. L'action du gérant vise à réaliser son objectif en sélectionnant des titres dans un univers restreint grâce à un filtre extra-financier fondé sur des critères quantitatifs de Gouvernance, de Responsabilité sociale et sociétale, et de respect de l'environnement.

Profil de risque

Chiffres clés au 30/06/2025

Valeur liquidative	106.49 €	**Nombre de positions**	37
Actif net du fonds	158.04 M€	**Taux d'investissement**	98.45%

Performances du fonds et de l'indice de référence

Les performances seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Evolution de la performance

Le graphique sera affiché après une année complète, soit fin septembre 2025.

Indicateurs de risque sur 1 an

Les indicateurs de risques seront affichés après une année complète, soit fin septembre 2025.

L'indice de référence est l'indice Bloomberg France 40 Net Return Index EUR depuis le 02/10/2023. Avant, l'indice était le CAC 40 (dividendes réinvestis) depuis le 01/01/2021. Avant cette date, l'indice était le le CAC All-Tradable® (dividendes réinvestis). Myria AM gère le fonds depuis le 01/09/2020.

Principaux mouvements

Achats/Renforcements	Ventes/Allègements
Essilorluxottica	Airbus Se
Bnp Paribas	Schneider Electric S
	Christian Dior Se
	Air Liquide Sa
	Sanofi

Principales contributions

Contributions à la hausse		Contributions à la baisse	
Airbus Se	0.46%	Air Liquide Sa	-0.26%
Safran Sa	0.29%	Sanofi	-0.25%
Schneider Electric S	0.21%	Lvmh Moet Hennessy	-0.25%
Stmicroelectronics N	0.13%	Essilorluxottica	-0.23%
Legrand Sa	0.10%	Danone	-0.18%
Total	*1.19%*	*Total*	*-1.17%*

10 principales positions

Valeur	Poids	Secteur d'activité
Schneider Electric S	7.53%	Industrie
Air Liquide Sa	5.83%	Matériaux
Sanofi	5.67%	Santé
Safran Sa	5.56%	Industrie
Airbus Se	5.46%	Industrie
Totalenergies Se	5.44%	Energie
Bnp Paribas	4.88%	Finance
Axa Sa	4.76%	Finance
L'Oreal	4.68%	Consommation de base
Vinci Sa	4.49%	Industrie
Total	*54.29%*	

Caractéristiques du fonds

Code ISIN :	FR001400OYM5	**Fréquence de valorisation :**	Quotidienne
Société de gestion :	Myria AM	**Durée de placement recommandée :**	5 ans
Date de création :	02/09/2024	**Droit d'entrée (max) :**	0.00%
Eligibilité PEA :	Non	**Frais de gestion direct :**	2.10%
Centralisation :	14:30	**Frais de gestion indirect (max) :**	Non significatif
Classification SFDR	Article 8		

Commission de surperformance : 15% TTC de la performance nette de frais supérieure à celle de l'indice de référence

Gérant financier

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS FRANCE (part N)

Répartition par secteurs de la poche actions

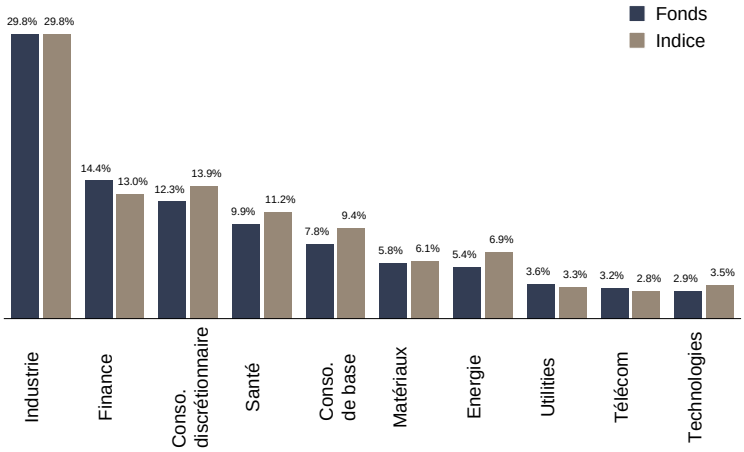

Répartition par pays

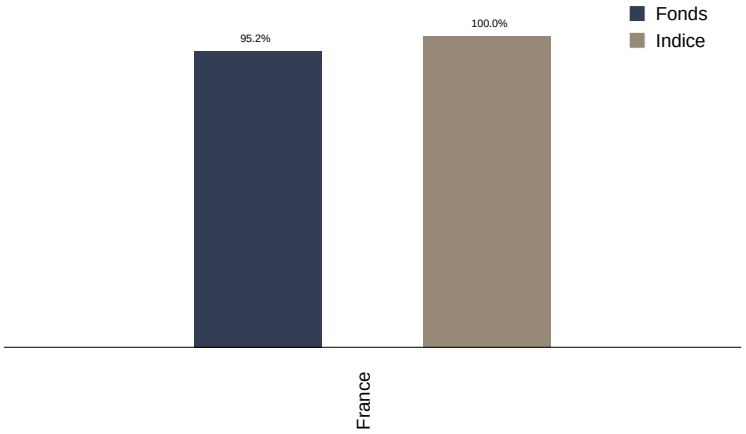

Historique des performances

Les performances historiques seront affichées après une année complète, soit fin septembre 2025.

Les performances sont calculées nettes de frais de gestion. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Commentaire de gestion

Juin 2025 a été remarquablement calme sur les marchés financiers, alors que l'actualité géopolitique a été particulièrement intense durant cette période.
En effet, contre toute attente, le 13 juin dernier, Israël a lancé une attaque massive contre le régime des mollahs iraniens, avec pour objectif la destruction des infrastructures nucléaires civiles et militaires. Cette guerre, qui a duré douze jours, a été atypique à plusieurs égards, notamment parce que les deux belligérants n'ont aucune frontière commune et sont distants de plus de 900 km, selon le trajet le plus court. On aurait logiquement pu penser que les marchés financiers seraient les victimes collatérales d'un embrasement du conflit au Proche-Orient, mais en réalité, à part un soubresaut de 10 $ sur le prix du baril de pétrole, aussi vite effacé qu'enregistré, il n'en a rien été.
Néanmoins, cette guerre éclair a éclipsé toute autre actualité, qu'il s'agisse des droits de douane, dont le moratoire expire le 9 juillet prochain, ou des actions des banquiers centraux. À ce sujet, en Europe, Christine Lagarde, après avoir abaissé une nouvelle fois de 0,25 % les principaux taux directeurs de la Banque centrale européenne — dont le taux des facilités de dépôt s'établit désormais à 2 % —, a annoncé que sa politique de normalisation était pour le moment terminée. Outre-Atlantique, lors de la réunion du FOMC du 18 juin, la Banque centrale américaine a une nouvelle fois laissé son taux directeur inchangé, à 4,25 % pour la borne basse, ce qui a déclenché la fureur de Donald Trump, qui a fustigé Jerome Powell sur son réseau social, TRUTH.
En conclusion de ce semestre, on notera que les marchés sont extrêmement résilients. En Europe, les indices boursiers ne baissent que de quelques dixièmes de pourcentage sur le mois, que ce soit pour le CAC 40 (-0,90 %) ou pour l'Eurostoxx 50 (-1.1 %). Aux États-Unis, en revanche, les indices boursiers bondissent franchement et s'octroient de nouveaux records absolus : c'est le cas du Nasdaq, qui progresse de plus de 6 %, et du S&P 500, qui gagne plus de 5 % sur le mois en dollar.
Sur le secteur bancaire, toujours largement en tête des performances sectorielles depuis le début de l'année, nous avons légèrement renforcé notre position sur BNP Paribas en début de mois après un excès de volatilité sur le titre. Nous avons une approche dynamique sur le secteur qui, bien qu'en tête des performances sectorielles depuis le début de l'année, continue d'offrir d'importantes opportunités. Nous avons également renforcé notre ligne sur EssilorLuxottica après une rencontre avec la société qui nous a confortés sur les bonnes dynamiques sous-jacentes du groupe.
Sur le semestre, et donc depuis le début de l'année, le portefeuille s'est bien comporté et a su bénéficier des hausses du marché tout en amortissant les moments de stress.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS FRANCE (part N)

Informations relatives aux performances passées

L'information relative aux performances passées ne pourra être affichée qu'après le terme d'une année civile complète, soit fin 2025.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.

UFF ACTIONS FRANCE (part N)

Ce rapport présente une série de résultats relatifs aux caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) du fonds. Ces dimensions sont analysées selon les critères suivants :

3 piliers	17 critères dont :
Environnement	Emissions de gaz à effet de serre, scope 1, 2 et 3
	Part d'énergie renouvelable
	Gestion de l'eau
	Emissions de déchets et déchets dangereux
	Politique de biodiversité
Social	Taux de rotation des employés
	Formation des collaborateurs
	Pourcentage de femmes dirigeantes
	Politique ESG publiques
	Gestion des risques sociaux
Gouvernance	Suivi quantitatif de l'écart de rémunération
	Indépendance du conseil d'administration
	Rémunération liée aux objectifs ESG
	Pourcentage de femmes au conseil d'administration

INDICATEURS

Les informations sur chaque critère sont issues des rapports annuels des sociétés. Les critères sont normalisés pour pouvoir être comparés entre eux. La note globale résulte de l'équipondération par pilier de l'ensemble de ces critères.

APPROCHE ESG : Approche Best in Class

Cette approche n'exclut aucun secteur a priori mais conserve les meilleurs acteurs de chaque secteur dans l'univers. Pour être éligible à l'investissement, une société doit figurer parmi les 80% les mieux notées de chaque secteur (11 secteurs identifiés). Dans la limite de 10% de l'actif net, des investissements non notés ou ne satisfaisant pas au critère sectoriel précédent sont possibles, sous réserve d'étude motivée du gérant et validée en comité ESG interne.

INDICE DE REFERENCE

Bloomberg France 40 Net Return Index EUR

Score ESG

	Score	Couverture
Fonds	69.9	96.67%
Indice	70.1	100.00%

Intensité carbone

(en tonnes par million d'euros de revenus)

30/06/2025	Fonds	Indice	Relatif
Total	1174	1202	-28

Score global et critères

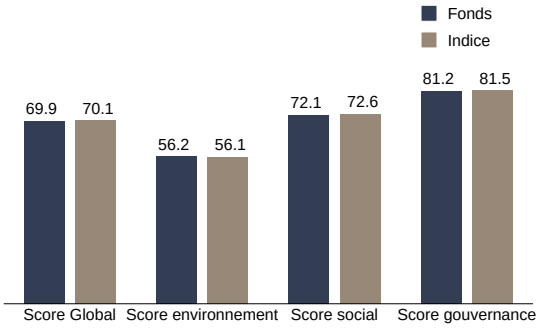

Répartition par score ESG

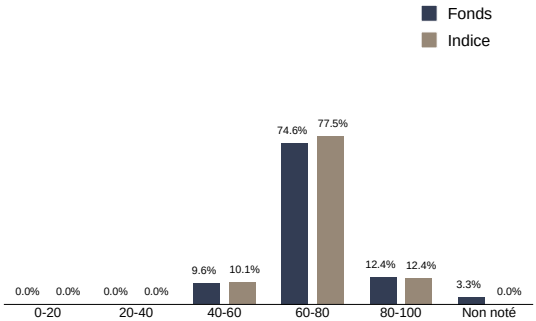

Top 10 émetteurs : score ESG

Nom	Poids	Score ESG
L'Oreal	4.75%	83
Schneider Electric S	7.64%	80
Capgemini Se	1.24%	77
Airbus Se	5.54%	77
Thales Sa	1.12%	76
Publicis Groupe	1.61%	76
Dassault Systemes Se	0.87%	76
Stmicroelectronics N	0.79%	75
Pernod Ricard Sa	0.89%	75
Scor Se	0.54%	73
Total	***25.00%***	

Top 10 émetteurs : intensité carbone

Nom	Poids	CO2 émis (t / CA M€)
Airbus Se	5.54%	6841
Totalenergies Se	5.53%	2493
Safran Sa	5.64%	2474
Engie	2.26%	2147
Air Liquide Sa	5.92%	2139
Renault Sa	0.60%	1647
Schneider Electric S	7.64%	1501
Legrand Sa	1.68%	1501
Credit Agricole Sa	1.32%	1405
Veolia Environnement	1.44%	1378
Total	***37.57%***	

Exemple de critères d'indicateurs d'impact

		Valeur	Couverture
Environnement	Pourcentage moyen d'énergie renouvelable consommée	38.63%	96.67%
Social	Pourcentage moyen de femmes cadres	27.12%	96.67%
Gouvernance	Pourcentage moyen d'indépendance du conseil d'administration	59.94%	96.67%

Couverture par un score ESG

Score ESG Global : Ce score est la somme équipondérée des critères sélectionnés. Pour les secteurs de la finance, télécommunications, technologie et immobilier, on supprime les critères d'utilisation de déchets dangereux, rejet des déchets et utilisation de l'eau qui sont non pertinents. Pour les autres secteurs, on conserve les 17 critères. La note finale est comprise entre 0 et 100.

Score Environnement : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Environnement. Il est compris entre 0 et 100.

Score Social : Ce score est la somme des critères correspondants au pilier Social. Il est compris entre 0 et 100.

Score Gouvernance : Ce score est la somme des critères équipondérés correspondants au pilier Gouvernance. Il est compris entre 0 et 100.

Intensité carbone

Ce chiffre représente le total des émissions carbone engendrées par les entreprises détenues dans le portefeuille (exprimées en tonnes d'équivalent CO2), par million d'euros de chiffre d'affaires. Pour calculer les émissions carbone de l'entreprise nous utilisons les émissions du Scope 1 (émissions de gaz à effet de serre directement liées à la fabrication du produit), du Scope 2 (émissions de gaz à effet de serre indirectes liées aux consommations d'énergie nécessaires à la fabrication du produit) et du Scope 3 (autres émissions de gaz à effet de serre qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit, mais à d'autres étapes du cycle de vie du produit (approvisionnement, transport, utilisation, fin de vie…). Ainsi, pour chaque million d'euros de chiffre d'affaires, les entreprises du portefeuille émettent X tonnes d'équivalent CO2.

Le présent document n'a été élaboré qu'à titre d'information et a pour but d'aborder de manière simplifié les principales caractéristiques du fonds, il ne saurait donc constituer une recommandation, un conseil en investissement, ou une offre d'achat. L'OPC est investi sur les marchés financiers. Il présente un risque de perte en capital. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. Préalablement à toute souscription et pour plus d'information sur les risques et les frais, il convient de se reporter aux prospectus, DIC et autres informations réglementaires accessibles sur notre site www.myria-am.com ou gratuitement sur simple demande auprès de la société de gestion : Myria Asset Management, SGP agréée par l'AMF sous le N°GP-14000039, 70, avenue de l'Europe 92270 Bois-Colombes.